



COMMUNIQUÉ DES FÉDÉRATIONS SANTÉ ET ACTION SOCIALE DE FRANCE, DE GUADELOUPE ET DE LA CGTM-SANTÉ DE MARTINIQUE

Le 4 février, la CGTM Santé comme les autres syndicats de la Santé appelle à manifester face aux déplorables politiques menées dans le secteur hospitalier public, dont la dernière « *loi santé* » qui ne porte en elle que la réduction de l'offre et des moyens dans les établissements.

Cette décision a été validée à l'Assemblée Générale de la CGTM Santé des 28 et 29 janvier 2016 à laquelle participaient la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale, ainsi que la Fédération CGTG de la Santé et de l'Action Sociale de Guadeloupe.

Les trois organisations syndicales partagent le même constat de dégâts conséquent aux politiques de réductions au nom de la rigueur et de l'austérité.

Nous condamnons les différentes lois adoptées dans le domaine de la santé et de l'action sociale, qui ont pour objectif de « *diminuer les moyens humains et budgétaires* » sans tenir compte des besoins de la population.

Elles revendiquent l'ouverture de réelles négociations qui prennent en compte les besoins des salarié-e-s et usagers.

La situation est alarmante dans les établissements et les personnels sont au bord de l'épuisement. L'urgence est grande dans un secteur en souffrance et qui joue un rôle prépondérant dans une société de plus en plus précarisée par des choix économiques qui oublient la dimension humaine.

Après la grande mobilisation du 26 janvier à Paris et dans les autres villes de province pour l'augmentation du point d'indice et du pouvoir d'achat, la situation de gel salarial est injuste, pèse lourdement sur les conditions de vie et freine la relance économique.

Ce même jour 4 février, auront lieu des manifestations dans l'hexagone pour la défense des travailleurs de Goodyear lourdement sanctionnés à de la prison ferme pour avoir défendu leurs emplois. Parallèlement, la Confédération Générale du Travail en Guadeloupe est attaquée en justice sur la base d'un tract dénonçant un plan social et faisant appel à un fait historique. Ce sont là, des preuves flagrantes d'une criminalisation rampante de l'action en défense des travailleurs.

Nous condamnons avec force cette criminalisation de l'activité syndicale et exigeons la relaxe de tous les militants qui défendent les intérêts des salarié-e-s et le respect de l'expression syndicale.

Mireille STIVALA, Secrétaire Générale de la Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT sera présente dans le cortège de manifestation du 4 février 2016 à Fort de France aux côtés des travailleurs martiniquais en lutte. La FSAS-CGTG, mobilisée le même jour sur une caravane d'information sur toute la Guadeloupe, soutient avec force cette manifestation.

Tous ensemble dans l'action !

Fort de France, le 02 février 2016